

ALLOCUTION DE S.E.M. NIHAT AKYOL, AMBASSADEUR,
DELEGUE PERMANENT DE TURQUIE AUPRES DE
L'UNION EUROPEENNE SUR LA POLITIQUE DE
DEVELOPPEMENT DE L'UNION EUROPEENNE
(SESSION PLENIERE DE LA CONVENTION – 24/25 JUIN 2002)

Monsieur le Président,

L'éradication de la pauvreté est le plus important défi qui se pose à l'humanité à l'heure actuelle. Ce défi ne pourra être relevé que par un développement soutenable et l'utilisation des ressources appropriées.

Chaque pays est responsable au premier chef de son développement économique et social. Toutefois, étant donné les ressources et moyens limités dont disposent les pays en développement, le soutien et la coopération des pays développés et la création d'un environnement favorable à la coopération internationale sont vitaux dans le cadre de ce processus.

En ce qui concerne l'Union européenne, la politique de développement est une des politiques communautaires parmi les plus importantes, et elle constitue également une des dimensions significatives des relations extérieures de l'Union.

Nous sommes heureux dans ce contexte que la question fasse l'objet des débats de la Convention, et heureux de pouvoir bénéficier de l'opinion et des contributions des organisations de la société civile à cet égard.

Le Sommet de Barcelone des 15 et 16 mars 2002 a constitué une des pierres angulaires de la politique de développement de l'Union européenne. Les Etats membres se sont entendus pour utiliser l'aide au développement afin d'éradiquer la pauvreté dans les pays en développement. Il a été décidé dans ce cadre d'augmenter de manière significative le montant global de l'aide au développement assurée par l'Union. Considérant le fait que l'Union et ses Etats membres assurent 55% de l'ensemble de l'aide internationale au

développement, les efforts de l'UE à cet égard peuvent être mieux appréciés. Il est néanmoins évident qu'afin de réaliser les objectifs fixés dans le domaine du développement durable, l'Union doit déployer davantage d'efforts en termes d'allocation de ressources financières supplémentaires.

A Séville, les pays membres ont également décidé d'abolir le Conseil 'Développement' et ont décidé de traiter désormais des questions relatives à la politique de développement dans le cadre des Conseils 'Affaires générales et Relations extérieures'. Ceci peut être considéré comme un effort de la part de l'Union d'introduire la politique de développement en qualité d'élément déterminant dans sa politique étrangère. Nous espérons que, par cette décision, l'Union sera capable d'exploiter plus efficacement ses ressources existantes pour assurer le succès de la mise en œuvre de sa politique de développement.

Un des autres impératifs du succès dans ce domaine est une coopération effective au niveau international. A cet égard, l'Organisation Mondiale du Commerce a lancé un Development Round de négociations à Doha l'an dernier, alors que la Conférence des Nations Unies pour le Financement du Développement réunie à Monterrey le mois dernier, a été un succès considérable avec la prise de nouveaux engagements visant à réduire de moitié la grande pauvreté pour 2015. Un des résultats significatifs et tangibles de la Conférence de Monterrey a été les nouvelles tâches endossées par l'Union européenne et les Etats-Unis, qui mèneront à un changement des tendances de l'assistance publique au développement, pour atteindre le niveau de 0,7% du produit national brut.

Par ailleurs, nous sommes convaincus que l'Agenda de Doha pour le Développement et le Commerce jouera de même un rôle important dans la Conférence de Johannesburg pour un Développement durable. A cet égard, nous nous félicitons des engagements pris par l'Union tels que reflétés dans les Conclusions de la Présidence du Sommet de Séville, afin d'assurer une conclusion substantielle, en temps dû, de l'Agenda de Doha, de même que de son soutien aux efforts déployés pour créer des zones de libre échange entre pays en développement.

Si le Sommet de Johannesburg est un succès, la communauté internationale franchira un pas nouveau et déterminant vers la réalisation pleine et entière d'un développement durable et l'éradication de la pauvreté, qui constitue également les objectifs de la Déclaration du Millénaire de l'ONU.

Je vous remercie.